



**Agence nationale pour le soutien et le développement de  
l'entrepreneuriat en tant que mécanisme de soutien et de  
développement des PME en Algérie, Étude de cas ANSEJ agence  
de Ksar Chellala**

*National Agency for the Support and Development of Entrepreneurship as  
a Support and Development Mechanism for SMEs in Algeria, Case study  
ANSEJ agency of Ksar Chellala*

**Dr. Leila YAMANI**

Laboratoire algérien de développement  
des entreprises économiques,  
Université Ibn Khaldoun, Tiaret,  
Algérie  
*yamani14@hotmail.fr*

*Received: 22/02/2022*

**Phd. Salima BENSEDAT**

Université Ibn Khaldoun, Tiaret  
Algérie

*salima.benssadat@univ-tiaret.dz*

*Accepted: 17/03/2022*

*Published: 22/04/2022*

**Résumé :**

Cette étude visait à mettre en évidence l'Agence nationale pour le soutien et la promotion de l'entrepreneuriat, qui est l'une des agences les plus importantes allouées par l'Algérie pour promouvoir et diffuser la pensée entrepreneuriale, et constitue l'une des solutions d'une série de mesures visant à réduire le chômage et à intégrer les groupes de jeunes dans la vie professionnelle, en particulier dans le domaine de la création de petites et moyennes entreprises, qui est un point d'entrée pour la croissance économique.

L'étude a conclu que l'Agence nationale pour le soutien et la promotion de la passation de marchés a contribué de manière significative à l'appui et à la création de PME en raison de l'idée d'accompagnement d'établir un projet jusqu'à la fin de l'incarnation du projet par le biais d'un soutien financier et moral, et l'octroi de subventions et d'une assistance pour les établir et améliorer leur continuité.

**Mots Clés:** ANADE - PME - Entrepreneuriat - Soutien de l'état – Financement – Credit Bancaire

**Abstract :**

This study aimed to shed light on the National Agency for Support and Promotion of Entrepreneurship, which is one of the most important agencies designated by Algeria to promote and disseminate the entrepreneurial thought, Especially in the field of establishing small and medium enterprises, which are considered one of the entrances to economic growth.

The study concluded that the National Agency for Entrepreneurship Support and Promotion has greatly contributed to the support and establishment of small and medium enterprises as a result of accompanying the idea of establishing a project until its realization through financial and moral support, and the provision of subsidies and assistance necessary for its establishment and good continuity.

**Key Words:** ANADE - PME - Entrepreneurship - State support - Financing – Bank Credit

**JEL Classification :** G32, L26.

\* Auteur correspondant : Leila YAMANI (*yamani14@hotmail.fr*)



## Introduction :

Les PME sont l'un des mécanismes les plus importants dont dépendent les économies développées et en développement pour réaliser leur saut en matière de développement à l'heure actuelle, en raison de leurs multiples capacités, telles que celles liées à leur part du PIB, à leur part des exportations et à l'augmentation de la capacité d'innovation, en plus de leur grande importance dans la création de nouveaux emplois, et caractérisées par leur extension aux zones rurales. Par conséquent, les pays en développement, en particulier les pays en développement, auraient dû s'occuper du secteur des PME.

L'Algérie a reconnu l'importance des PME comme alternative fiable à sortir de la situation critique vécue par son économie à la fin des années 1980, qui était le résultat de l'incapacité de l'institution publique à réaliser le développement économique après l'effondrement des prix des carburants, l'Algérie a réalisé qu'une nouvelle économie doit être promue en dehors du secteur des hydrocarbures.

Le financement est le principal obstacle et facteur de temps pour la survie et le développement des PME parce qu'il joue un rôle actif dans le soutien de leur concurrence nationale et internationale, car de nombreuses PME disparaissent dans les premiers stades de leur création en raison de leur difficulté à obtenir du financement, en raison de leur dépendance à l'égard de leurs propres fonds, qui ne peuvent pas couvrir tous leurs besoins financiers, de sorte qu'ils ont toujours besoin de diverses formes de financement.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics algériens ont pris une série de mesures pour développer ces institutions, et ont développé un groupe d'organismes et d'institutions spécialisés visant à soutenir et à financer ces institutions, y compris l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat, pour encourager les jeunes et les petits investisseurs à investir.

Sur la base de ce qui précède, le problème de recherche peut être formulé dans la **question clé suivante**: Dans quelle mesure l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat contribue-t-elle au soutien et à la promotion des PME?

Les sous-questions suivantes découlent de ce problème :

- Qu'est-ce que les PME? Quelle est sa réalité en Algérie ?
- Comment est née l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat?
- Quels sont les mécanismes de financement des petites entreprises par l'intermédiaire de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat ?

**Les objectifs de l'étude :** L'étude vise à atteindre les objectifs suivants :

- Jetez quelques lumières sur la réalité des PME en Algérie, tout en présentant les mécanismes les plus importants pour les soutenir.
- Avoir les renseignements nécessaires sur l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat et sa contribution au soutien et au développement des PME.



-Soulignant le rôle de l'Agence nationale pour le soutien et le développement d'entreprenariat de l'agence de KSAR CHELLALA dans le soutien de ces institutions sur la base de données statistiques tirées de l'annexe de la daïra de KSAR CHELLALA.

**L'importance de l'étude :** L'importance de cette étude réside dans la position importante qu'occupent les PME en tant qu'outil et moteur du développement économique et social, malgré les difficultés auxquelles elles sont confrontées, notamment sur le plan financier, en soulignant le rôle joué par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat pour financer et soutenir les PME, en tant qu'outil efficace pour pénétrer les marchés mondiaux, créer une nouvelle valeur ajoutée et créer des emplois.

Programme d'études : Cette étude était fondée sur l'approche analytique descriptive, en raison de sa compatibilité avec la nature du sujet, pour les outils utilisés on a travaillé avec le programme Excel pour recueillir des données sous forme de tableaux et de dessins graphiques.

Afin de répondre à la problématique et d'atteindre les objectifs de l'étude, nous avons décidé de diviser la recherche selon les axes suivants:

- Le premier axe : Les Petites Et Moyennes Entreprises Et Leurs Organismes De Soutien En Algérie.
- Le deuxième axe : la contribution de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat au développement des PME.
- Le troisième axe : une étude sur l'Agence Nationale pour le Soutien et le Développement de l'entreprenariat cas de l'agence de KSAR CHELLALA qui s'occupe ainsi des communes limitrophes ( SERGUIN , ZMALET EL AMIR ABDKADER , NADHORA ET RECHAIGA)

## **I- Les Petites Et Moyennes Entreprises Et Leurs Organismes De Soutien En Algérie :**

### **1. Définition des PME:**

Les PME sont complexes et incohérentes, il existe de nombreux concepts actuellement utilisés par diverses fonctions et organismes publics dans ce domaine, différents dans les circonstances de chaque pays, et nous pouvons soutenir le manque d'accès à une définition unifiée des PME pour un certain nombre de raisons, dont les plus importantes sont:

- La différence entre la composition des forces de production caractéristiques de l'économie mondiale.
- Activité industrielle différente.
- Critères de classification multiples (normes quantitatives et qualitatives).
- Différents degrés de croissance. (Qureshi, Bouzid et Tibi, 2013, page 03)

Dans ce contexte, nous tenterons de fournir la définition de la SFI et de l'AIEA et la définition algérienne des PME :

**1.1. Définition de la SFI et de l'AIEA pour les PME :** en tant qu'institutions qui répondent à deux des trois critères suivants :

- Elle emploie plus de 10 personnes et moins de 300 personnes.



- Ses revenus varient de 100 000 \$ à 15 millions de dollars.
- Posséder des actifs allant de 100 000 \$ à 15 millions de dollars. (Kebieche & Yousfat, 2021, p. 36)

**1.2. Définition algérienne des PME :** Les PME, quelle que soit leur nature juridique, sont définies comme l'entreprise produisant des biens et/ou des services :

- Elle emploie d'une (01) à deux cent cinquante (250) personnes.
- Son chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas quatre (04) milliards de dinars algériens ou ne dépasse pas le total annuel de 1 milliard (01) de dinars algériens.
- Satisfaire à la norme d'indépendance précisée ci-dessous

Le concept de cette loi signifie :

- Personnes occupées : Le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail annuel, c'est-à-dire le nombre de travailleurs occupant un emploi permanent dans un délai d'un an, tandis que le travail temporaire ou saisonnier est considéré comme une procédure des unités de travail annuelles.
- Limites prises en compte pour déterminer le chiffre d'affaires ou le résultat total : celles relatives à la dernière activité fermée depuis 12 mois.
- Entreprise indépendante : Chaque institution ne dispose pas d'un capital de 25 % ou plus d'une autre institution ou d'un autre groupe d'institutions auquel la définition de PME ne s'applique pas. (Article 05, 2017, page 5/6)

Cette définition peut être résumée dans le tableau suivant :

**Tableau 01: Définition des PME par l'Algérie**

Norme	Nombre de travailleurs (personne)	Chiffre d'affaires annuel (DINAR ALGÉRIEN)	Total des chiffres (Dinar algérien)
Type d'entreprise			
Moyenne	50 à 250	De 400 à 4 milliards	De 200 à 1 milliard
Petite taille	10 à 49 ans	Moins de 400 millions.	Moins de 200 millions.
Trop petit.	1 à 9	Moins de 40 millions.	Moins de 20 millions.

Source : Préparé par les chercheurs par accréditation (Articles 9,8 et 10, 2017, page 6)

## 2. Caractéristiques des PME:

- La création de PME nécessite de petits capitaux (facilité d'établissement), et le chef de projet est l'entrepreneur. (Flayyih, Nori, & Talab, 2019, p. 4)
- La création d'emplois, en raison de l'utilisation de méthodes de production et d'emploi simples, contribue à créer des emplois pour le plus grand nombre d'employés. (Al-Qahawi et Mahmoud al-Wadi, 2012, page 20)
- Il est souple et adaptable aux changements qui ont été introduits, en particulier en ce qui concerne les goûts et les exigences des consommateurs, et contribue au développement régional et à l'expansion des marchés d'exportation. (Benzazoua Bouazza, 2015, p. 5)



-Promouvoir l'esprit d'entreprise de l'individu et de la communauté en lançant des activités économiques pour les descendants et les services auparavant indisponibles, et les PME sont un moyen de répandre l'établissement industriel dans les régions éloignées, en tant qu'outil efficace pour promouvoir la richesse locale. (Ali Alia, 2014, p. 167).

**2.1. L'évolution du nombre de petites entreprises en Algérie:** la transformation de la politique économique en Algérie à partir de la dernière décennie du siècle dernier a produit des changements importants, en particulier dans les structures de l'économie nationale, à la lumière des expériences infructueuses dans l'organisation et la gestion des grandes institutions publiques a donné à l'État une large marge de manœuvre pour soutenir, développer et promouvoir les PME, ce qui a coïncidé avec la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel convenu. Avec le Fonds monétaire international (FMI) en 1994, le ministère des PME a été créé la même année, ce qui a eu une incidence positive sur l'évolution de la population des PME (Zarkin, 2015), selon les tableaux suivants :

**Tableau 02: Évolution du recensement des PME pour la période (1991-2004)**

<b>Années</b>	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
<b>Nombre d'institutions</b>	22382	20207	23207	26212	177365	127000	118000
<b>Années</b>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Nombre d'institutions</b>	137846	159507	168380	179893	189552	288587	312959

**Source : (Rapport annuel du Ministère des petites et moyennes entreprises, 2004, page 20)**

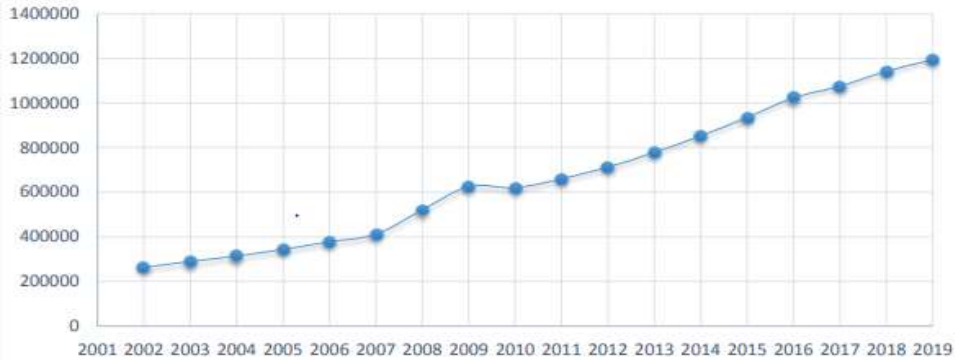
À travers le tableau, nous notons que 1995 est l'année au cours de laquelle le nombre de PME s'est développé et a augmenté, atteignant 177 365 par rapport à 1994, qui était de 26 212, une évolution considérable que ces institutions ont connue récemment en Algérie en raison de l'attention et des soins accordés par l'État algérien à ces institutions, en particulier en 1994. (Baba, 2016, page 150)

**Tableau 03 Évolution du Recensement des PME pour la période (2005-2019)**

<b>Années</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Nombre d'institutions	342788	376767	410959	519526	570838	607297	659309	711832
<b>Années</b>	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Nombre d'institutions	777818	852052	943569	1022621	1074503	1141863	1193339	

**Source : Préparé par les auteurs sur la base de (Bulletin statistique des PME)**

**Figure n° 01 : Le développement des PME pour la période (2002-2019)**



Source : (Kebieche & Yousfat, 2021, p. 38)

Nous notons que la croissance des PME augmente constamment d'année en année, passant de 189 552 en 2002 à 1193339 2019, et cela pourrait être dû à la politique économique adoptée par l'État dans le but de promouvoir et de soutenir ce secteur dans l'arène économique à travers diverses mesures de relance visant à développer les PME et à activer leur rôle dans l'économie nationale.

### 3. Organismes de soutien aux PME en Algérie

Afin de développer et de développer le secteur des PME en Algérie, le gouvernement algérien s'est appuyé sur la mise en place d'organismes et de programmes qui contribueront dans son intégralité à résoudre les problèmes de financement de nombreux investisseurs.

- ApSI aide les investisseurs à réaliser leurs investissements, et l'agence évalue, étudie et décide des projets, que ce soit par acceptation ou rejet. (Belgeth et Geneina, 2018)
- Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI): Est une institution publique de nature administrative avec un caractère moral et une indépendance financière, sous la forme d'un guichet unique non caniqué réparti dans 48 États au niveau national, et autorise l'Agence à mener à bien toutes les procédures fondatrices des institutions et à faciliter la mise en œuvre de projets d'investissement, qui peuvent prendre la forme de la création de nouvelles institutions ou de l'expansion des capacités de production, ou de la réhabilitation et de la structuration des institutions, et cette agence offre aux investisseurs la possibilité de mener à bien leurs projets et d'assurer le suivi et la promotion. Investissements. (Mebrück et Shekawi, 2017, page 8)
- Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) : (Anciennement ONSAGE ( Agence nationale d'appui à l'emploi des jeunes, organisme public, créé en 1996, chargé de promouvoir, soutenir et accompagner la création d'institutions, cet organisme s'adresse aux jeunes chômeurs âgés de 19 à 35 ans et porte des idées de projets qui leur permettent de créer des institutions. (Salihi S., 2021, page 288)
- L'Agence nationale de gestion des micro-prêts (ANGEM) a été créée par le décret exécutif n° 04-14 du 22/01/2004, un organe spécial à caractère moral et à l'indépendance financière, qui sera placé sous l'autorité du Premier Ministre et le Ministre chargé du fonctionnement suivra le processus de toutes les activités de





l'agence conformément aux dispositions du présent décret. (Hoho et autres, 2017, page 4)

- Caisse nationale d'assurance-chômage: Créée en 1994 en tant qu'institution publique de sécurité sociale sous la tutelle du Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, elle s'emploie à atténuer les effets sociaux successifs des licenciements dans le secteur économique et est chargée de gérer le système de soutien à la création et à l'expansion des activités des entrepreneurs sans emploi âgés de 30 à 50 ans. (Salihi S., 2021, page 286)
- L'Agence nationale pour le développement des petites et moyennes entreprises (ET PME): Créée en 2005 pour doter le secteur des PME d'un mécanisme capable de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans son développement, sa promotion en général et de l'accompagner sur une voie concurrentielle au milieu de nouvelles transformations mondiales. (Boukadair et Matai, 2018, page 275)
- Fonds de garantie des prêts aux PME (FGAR): Créé en vertu du Décret exécutif n° 02-373 du 11/11/2002 sur la Loi directive PME, qui comprend la Loi fondamentale du Fonds de garantie des prêts aux PME, le fonds a pour tâche principale de faciliter les prêts bancaires au (Khoni et Hallam, Page 44) profit des PME et de partager les risques liés au financement de ces entreprises par le biais de garanties financières fournies par le Fonds. Le Fonds accompagne également les PME et les aide dans la structure financière de projets viables, leur permettant d'occuper une position avancée dans l'environnement concurrentiel complexe dans lequel elles vivent. (Ouest et Ouest, 2018, page 84).

Les Pépinières et les incubateurs d'entreprises: sont chargés de l'assistance et du soutien des PME, qui sont des entreprises publiques de nature industrielle et commerciale avec une personnalité morale et une indépendance financière, et prennent trois formes (incubateur, atelier de liaison, auberge d'entreprise). (Salehi P., 2004, page 31). En plus des organismes mentionnés ci-dessus, nous trouvons:

- Installations.
- Conseil consultatif national.
- Agence nationale de courtage et de contrôle immobiliers (ANIREF).
- Agence de développement social.
- Échange de partenariat et de gestion.
- Fonds de garantie des prêts d'investissement pour les petites et moyennes entreprises (CGCI-PME).
- Fonds commun de garantie de prêts mini (ANGEM).
- Fonds de parrainage conjoint pour assurer le risque de prêts aux jeunes avec des projets
- Fonds commun de garantie sur les risques des prêts d'investissement pour les entrepreneurs sans emploi (35-50 ans)
- Sociétés de capital d'investissement.
- Programme MEDA.
- Agence nationale pour l'évaluation des résultats de la recherche et du développement technologique ANVEREDET



## II. La contribution de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat à l'appui aux PME :

### 1. Définition de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat :

L'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat a été créée pour succéder à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, comme indiqué dans le décret exécutif n ° 20-329 du 22 novembre 2020, qui modifie et a achevé le décret exécutif n ° 96-296 de 1996, une institution gouvernementale de nature particulière avec la personnalité juridique et l'indépendance financière, sous la supervision du ministre en charge des mini-entreprises, accompagnant les porteurs de projets afin de créer et de développer de petites entreprises produisant des biens et des services. Cette agence a 51 succursales réparties dans tous les États du pays. (Maazi et Boudah, 2021, page 600)

### 2. Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat: L'Agence s'occupe des tâches suivantes:

- Renforcer et fournir des consultations et suivre les jeunes avec des projets dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissement, en particulier des mini-projets (Belhemi, califes et Khalefi, 2020)
- Conformément à la charia et à la réglementation applicables, les allocations du fonds national pour soutenir l'emploi des jeunes, en particulier les prestations et les taux d'intérêt, sont effectuées dans les limites des relations mises à leur disposition par le ministre chargé de l'emploi.
- Encourager toutes les formes de travail et d'autres mesures clés visant à promouvoir l'emploi des jeunes, en particulier par le biais de programmes de formation, d'emploi et d'emploi initial. (Qandosi et Maariv, DS, page 44)
- Toutes les informations de nature économique, technique, législative et réglementaire concernant l'exercice de leurs activités sont à la disposition des jeunes ayant des projets .
- Entretien des relations continues avec les banques et les institutions dans le cadre de la structure financière des projets et de la mise en œuvre d'un plan de financement et du suivi de l'achèvement et de l'exploitation des projets. (Rizki, 2020, page 353)
- Assurer la formation de la fondation au profit des jeunes avec des projets.
- Encourager toute autre forme de travail et de mesures visant à promouvoir et à élargir la création d'activités. (Affiches de l'Agence nationale pour le soutien à l'entrepreneuriat et le développement)

#### 2.1. Formules de financement fournies par l'Agence

Le dispositif a trois formules pour le triple financement, le financement bilatéral, la formule d'autofinancement.

- Création d'une mini-entreprise financée par le trio :
  - a. **Banque financière:** Le troisième financement est réalisé avec la participation du jeune investisseur, de la banque et de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat, composée de:
    - La contribution personnelle du jeune investisseur.





- Un prêt non rémunéré accordé par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat.
- Un prêt bancaire à taux d'intérêt réduit de 100% pour tous les secteurs et activités, garanti par le Fonds commun de garantie pour assurer le risque de prêts accordés par les jeunes entrepreneurs.

**b. La structure financière de la triple finance:**

**Tableau 04 : Structure financière de la triple finance de niveau 1**

Valeur de l'investissement	Prêt sans intérêt (agence)	Contribution personnelle	Prêt bancaire
Jusqu'à 500000000 DA	29 %	01 %	70 %

Source : (Affiches de l'Agence nationale pour le soutien à l'entrepreneuriat et le développement).

**Tableau 05 : Structure financière de la triple finance de niveau II**

Valeur de l'investissement	Prêt sans intérêt (agence)	Contribution personnelle	Prêt bancaire
De 5 000 000 001 DA à 1 000 000 000 DA	28 %	02 %	70 %

Source : (Affiches de l'Agence nationale pour le soutien à l'entrepreneuriat et le développement).

- Création d'une mini-entreprise à double financement

**Hiérarchie financière** : Sous forme de financement bilatéral, la hiérarchie financière se compose de :

- Contribution personnelle du jeune investisseur.
- Prêt non rémunéré accordé par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat.

**c. La structure financière du financement bilatéral :**

**Tableau 06 : Structure financière du financement bilatéral de catégorie 1**

Valeur de l'investissement	Prêt sans intérêt (agence)	Égalité personnelle
Jusqu'à 50000000 DA	29 %	71 %

Source : (Affiches de l'Agence nationale pour le soutien à l'entrepreneuriat et le développement).

**Tableau 07 : Structure financière du financement bilatéral de niveau II**

Valeur de l'investissement	Prêt sans intérêt (agence)	Égalité personnelle
De 5 000 000 001 DA à 1 000 000 000 DA	28 %	72 %

Source : (Affiches de l'Agence nationale pour le soutien à l'entrepreneuriat et le développement).

- La création d'une mini-institution autofinancée: ce type de financement consiste entièrement en la contribution personnelle des jeunes, et l'objectif de l'agence est de pouvoir bénéficier des avantages fournis par l'agence, qui consiste en des



subventions fiscales et semi-fiscales, une exonération des frais sur la valeur ajoutée de l'achat d'équipements, et permet à l'institution de financer sa propre activité d'exploitation sans recourir à aucun autre financement.

Tableau 08 : Structure financière de l'autofinancement

Valeur de l'investissement	Contribution personnelle
Jusqu'à 1000000000	100 %

Source : (Affiches de l'Agence nationale pour le soutien à l'entrepreneuriat et le développement).

#### d. Subventions d'agence :

- Prêt non rémunéré : L'agence accorde un prêt non rémunéré aux jeunes avec des projets de 15% et 50% selon la formule de financement, le domaine dans lequel le projet est réalisé et le statut de l'entrepreneur.
- Réduire le taux d'intérêt bancaire: réduire de 100 % le taux d'intérêt des prêts d'investissement pour des événements ou augmenter de 100% les activités accordées par les banques. (Site Web de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de la passation de marchés)
- **Période de remboursement** : Indiqué dans le tableau suivant :

**Tableau 09 Période de remboursement des prêts**

période	Prêt bancaire	Prêt non rémunéré
Période de report ou de report pour rembourser le prêt	Un an et demi.	5 ans (triple financement) 6 mois (financement bilatéral)
Période de remboursement du prêt	5 ans	5 ans

Source : (Site Web de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de la passation de marchés)

-Prêts non équivalents supplémentaires : En plus du prêt classique non équivalent, les jeunes ayant des projets peuvent recevoir une subvention sous la forme d'un prêt supplémentaire non équivalent dans l'une des formules suivantes :

- Prêt locatif supplémentaire non rémunéré (prêt à loyer) : une subvention supplémentaire accordée aux jeunes entrepreneurs, pour assurer le loyer de la boutique ou du point d'ancrage au niveau du port, dédiée à la création de la production de biens et de services à l'exception des activités non-résidentes, et accordée uniquement lorsque le jeune homme recourt à la formule triple inclinaison dans la phase d'établissement de l'activité, et que la valeur du prêt atteint 500 000 DJ.
- Prêt supplémentaire rémunéré à l'exploitation : Les jeunes avec des projets peuvent faire un prêt supplémentaire qui n'est pas équivalent à l'exploitation dans une capacité exceptionnelle allant jusqu'à 1 000 000 da. (Site Web de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de la passation de marchés)



**e. Avantages fiscaux accordés dans le cadre de l'Agence nationale pour le soutien et le développement des contrats:** Les propriétaires de projets financés par l'Agence bénéficient des avantages fiscaux suivants:

À l'étape de l'achèvement du projet :

- Appliquer un taux réduit de 5 % des droits de douane pour l'équipement importé qui entre directement dans l'achèvement de l'investissement.
- Exonération du paiement des frais de transfert sur les acquisitions immobilières.
- Exemption des droits d'enregistrement sur les contrats de création de petites entreprises.

Dans la phase d'exploitation du projet:

- Exonération des frais immobiliers sur les bâtiments et les ajouts de bâtiments (pour 03 ans ou 06 ans pour les zones privées et les plateaux supérieurs, ou 10 ans pour les régions du sud).
- Exemption de la caution de bonne exécution pour les activités artisanales et les micro-institutions lorsqu'il s'agit de la restauration des biens culturels.
- Exonération totale de la seule taxe (IFU) à compter de la date d'exploitation (pour 03 ans à compter de la date de lancement de l'activité, 06 ans pour les zones spéciales, ou 10 ans pour les régions du sud).
- Prolonger de deux ans la période d'exonération de la seule taxe (IFU) lorsque l'investisseur s'engage à embaucher au moins trois travailleurs pour une durée indéterminée.
- Manque de respect pour l'engagement de créer des emplois qui conduit au retrait des privilèges accordés et à la revendication de droits et d'honoraires à payer .

Cependant, les investisseurs - les personnes physiques soumises à la seule grève de pénalité - restent endettés de payer la grève minimale de 50% du montant stipulé dans la Loi sur l'impôt direct, estimé à 10 000 DJs, pour chaque exercice, quel que soit le chiffre d'affaires réalisé.

Bénéficiaire d'une réduction de l'impôt sur le revenu brut (IRG) ou d'un multiplicateur sur les bénéfices des sociétés (IBS) ainsi que de l'impôt sur l'activité professionnelle (TAP) au cours des 03 premières années d'assujettissement fiscal :

- 70% au cours de la première année d'imposition.
- 50% au cours de la deuxième année d'imposition.
- 25 pour cent à l'exception de la troisième année d'assujettissement fiscal. (Affiches de l'Agence nationale pour le soutien à l'entrepreneuriat et le développement)

**f. Institutions financées par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat :**

Le principal objectif de l'État était de créer l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat en allégeant le problème du chômage en fournissant de nouveaux emplois aux jeunes chômeurs, et l'Agence a pu contribuer à la création de nouveaux emplois en soutenant la création de nouvelles institutions depuis leur création effective en fournissant un financement aux petites et moyennes entreprises, et le résultat des institutions bénéficiant du financement de l'agence et



les positions de travail obtenues par les mini-entreprises établies sous leur administration peuvent être clarifiés par Tableau :

**Tableau 10** : Évolution du nombre de mini-entreprises et de postes de travail développés dans le cadre de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat

Années	Nombre d'établissements financés	Nombre de postes créés
Jusqu'en 2003	52393	146669
2004	6691	19077
2005	10549	30376
2006	8645	24501
2007	8102	22685
2008	10634	31418
2009	20848	57812
2010	22641	60132
2011	42832	92682
2012	65812	129203
2013	43039	96233
2014	40856	93140
2015	23676	51570
2016	11262	22766
Jusqu'au 31/12/2016	367980	878264

**Source : Préparé par les auteurs à partir des statistiques de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de la passation de marchés sur le site Web de l'agence**

À partir des données du tableau, nous notons une fluctuation du nombre d'institutions financées par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat au cours de la période de 2004 à 2016, car nous constatons que le nombre de postes augmente avec le nombre de projets financés et diminue.

Le nombre d'institutions financées par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat a atteint un sommet en 2012, avec 65 812 institutions financées par l'Agence, et grâce à notre règlement de ces statistiques et aux conclusions d'études antérieures, l'augmentation significative du nombre d'institutions financées en 2012 a résulté de la mise en œuvre des mesures prises par le Conseil ministériel conjoint le 22 février 2011, et la modification du décret exécutif a précisé les conditions et le niveau de soutien fourni aux entrepreneurs afin de faciliter le processus de financement et de le rendre accessible à tous, notamment en ce qui concerne l'élimination des taux d'intérêt, la réduction du taux de cotisation personnelle, et après 2012 a enregistré un retour de son rythme à la baisse à la baisse ces dernières années enregistrant 11 262 institutions en 2016, l'agence a expliqué sur Cette diminution est due à l'orientation de l'agence des considérations quantiques aux considérations de type dans le financement de projets, elle a cessé de financer des projets de transport et a travaillé pour accepter des projets



plus productifs tels que l'activité agricole ou industrielle, des secteurs que certains investisseurs sont réticents à difficile par rapport à d'autres activités, Cette diminution du nombre d'institutions financées est due à la crise financière en Algérie et à la baisse des recettes du Trésor public résultant de la baisse des prix du pétrole, qui a entraîné une baisse des recettes d'exportation, qui sont la principale source du trésor public, et a entraîné une diminution des montants destinés à cette agence.

Développement de projets financés par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat par secteur d'activité

Le tableau suivant montre la répartition du nombre d'institutions financées par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat depuis sa création jusqu'en 2016 entre les différents secteurs d'activité :

**Tableau 11 : Répartition Des Institutions Financées Par L'agence (ANADE) Par Secteur D'activité**

Secteur d'activité	Nombre d'institutions	Pourcentage (%)
Agriculture et chasse	54615	14.84
artisanat	42621	11.58
Construction et travaux publics	32828	8.92
Industrie et entretien	33806	9.19
Travail indépendant	9456	2.57
Les services	194654	52.9
Total des dépenses	367980	100



**Source : Préparé par les auteurs à partir des statistiques de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de la passation de marchés.**



Nous notons dans le tableau que les institutions financées par les organismes sont contrôlées par le secteur des services, où il représentait la plus grande part des projets financés, qui s'élevait à environ 53 % au détriment des locomotives productives qui contribuent à la diversification de l'économie, comme l'industrie, l'agriculture, la pêche, la construction et les travaux publics, qui ne dépassent pas 9,19 %, 14,84 % et 8,92 %, respectivement.

La raison du contrôle du secteur des services peut s'expliquer par la volonté des jeunes de réaliser les profits rapidement, le manque d'esprit de l'entrepreneur dans l'investissement à long terme en plus de la facilité de gestion de ce type de projets et ne nécessitant pas de coûts élevés, et ne nécessite pas de compétences ou de certificats élevés, tandis que l'investissement agricole et industriel comprend des risques élevés, des procédures complexes et des investissements importants qui peuvent se terminer par un échec.

Développement de projets financés par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat selon la formule de financement

Le tableau suivant montre l'évolution du résultat total du financement bilatéral et du triple financement de l'organisme de 2004 à 2014 :

**Tableau 12 : Répartition des projets financés par l'ANADE par formule de financement pour la période (2004-2014)**

Années	Financement bilatéral	Pourcentage (%)	Triple financement	Pourcentage (%)	Total des dépenses
2004	645	9.64	6046	90.36	6691
2005	849	8.05	9700	91.95	10549
2006	1090	12.61	7555	87.39	8645
2007	1006	12.42	7096	87.58	8102
2008	1248	11.74	9386	88.26	10634
2009	1695	8.13	19153	91.87	20848
2010	1000	4.42	21641	95.58	22641
2011	1110	2.59	41722	97.41	42832
2012	837	1.27	64975	98.73	65812
2013	623	1.45	42416	98.55	43039
2014	279	0.68	40577	99.32	40856

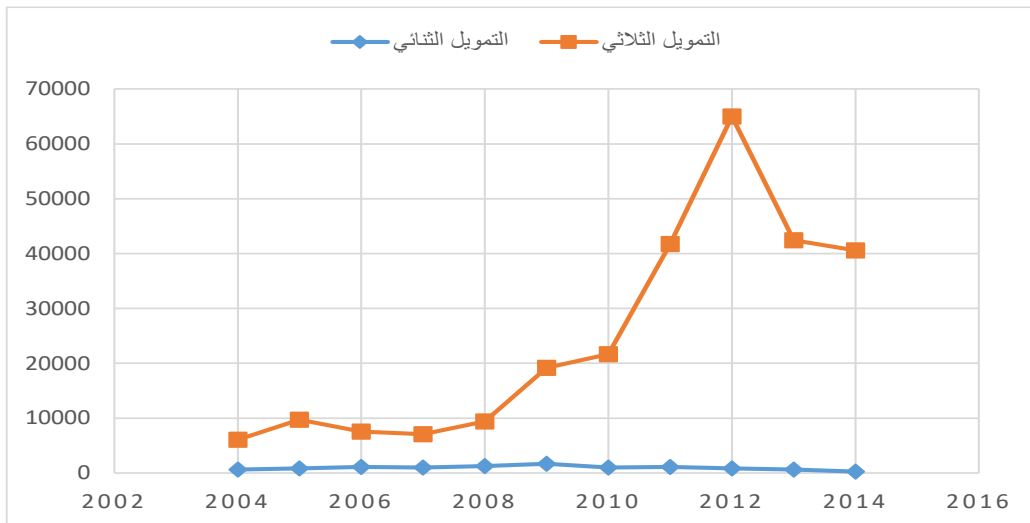
**Source : (Site Web de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de la passation de marchés).**

La figure suivante montre les données du tableau No.





**Figure (02) : Répartition des projets financés par l'ANADE par formule de financement pour la période (2004-2014)**



**Source : Préparé par les auteurs à partir des données du tableau ci-dessus.**

D'après la forme et le tableau précédents, il est clair pour nous qu'il y a un consensus sur le rythme d'augmentation et de diminution entre le développement du nombre total d'institutions financées par des agences et le nombre d'institutions financées sous forme de troïka, qui a culminé en 2012 avec un registre de 64 975 institutions financées Sous la forme d'un triple financement, nous notons également que la plupart des projets financés par l'Agence de 2004 à 2014 sont des projets financés par trois, représentant au moins 87,39 % Au cours de cette période, le taux le plus élevé en 2004 a été de 99,32 %, ce qui montre la tyrannie de cette formule de financement par rapport au financement bilatéral, qui a enregistré le taux le plus élevé de 12,61 % sur un total de 1 090 institutions financées sous forme de financement bilatéral en 2006, puis a commencé à diminuer jusqu'à ce qu'elle atteigne une estimation de 0,68 % en 2014, enregistrant 279 institutions. La réticence des entrepreneurs à former un financement bilatéral et leur orientation vers la formule de triple financement peuvent s'expliquer Ce dernier nécessite un faible pourcentage de la contribution personnelle de l'entrepreneur (1%,2%), par rapport au financement bilatéral, qui nécessite un pourcentage important de la contribution personnelle (71%, 72%), en raison du manque de fonds dans l'impression de projets, en plus de Les mesures prises par le Conseil ministériel conjoint le 22/02/2011, modifiant le décret exécutif spécifiant les conditions et le niveau de soutien fourni aux entrepreneurs et réduisant les taux d'intérêt, ont incité les entrepreneurs à demander la triple formule de financement.

### **III. l'Agence Nationale pour le Soutien et le Développement de l'entrepreneuriat cas de l'agence de KSAR CHELLALA .**



### **1. Présentation de l'Agence :**

Elle a été créée en Octobre 2010 sur selon un décret exécutif, qui a été le résultat de plusieurs raisons, dont les plus importantes sont:

- La longue distance entre la daïra de KSAR CHELLALA et le chef-lieu (Tiaret), et la difficulté de se déplacer.
- Le nombre croissant de personnes dans la daïra de KSAR CHELLALA a nécessité la mise en place d'une l'annexe locale . (Informations obtenues de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat de KSAR CHELLALA)

Il y a cinq municipalités appartenant à l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat de KSAR CHELLALA:

La municipalité de Ksar Challala, Serguin, Zmalet el Amir Abdkader, Nadhora et Rechaïga.

La structure organisationnelle de l'annexe se compose du chef de l'agence et d'un accompagnateur, ils ont été nommés avec des décisions, et c'est parce que l'agence appartient au secteur économique où l'emploi est sur les contrats de travail et en l'absence du chef de l'agence, l'accompagnateur assume les fonctions de chef de l'agence en plus des tâches qui leur sont assignées, et vice versa en l'absence de l'accompagnateur le chef de l'agence prend en charge ses fonctions.

Nous avons mentionné précédemment les formules de financement utilisées par l'Agence nationale de soutien, de développement de l'entrepreneuriat, qui se composent de trois formules (triple financement, bilatéral, autofinancement), mais l'agence de KSAR CHELLALA et depuis sa création jusqu'à la mesure de l'heure utilise une formule de financement unique de triple financement.

### **2. Étapes de l'obtention de financement dans le cadre de l'ANDE (la voie de l'établissement d'une petite entreprise au sein de l'agence) :**

- Sensibilisation et médias: Le jeune homme obtient toutes les informations sur l'appareil de l'escorte, de la composition, des privilèges et des opportunités d'investissement, en assistant à l'une des manifestations organisées par l'agence périodiquement ou en accédant au portail numérique de l'agence ou en s'adressant directement à l'une des succursales et accessoires de l'agence couvrant tout le territoire national.
- L'idée d'un projet: L'idée du projet doit être le résultat de l'étude et de l'étude efficace des opportunités d'investissement, ainsi que sa compatibilité avec les qualifications scientifiques ou professionnelles du jeune entrepreneur et ses capacités à les incarner.
- Inscription via le portail: Après le projet à créer ainsi que l'équipement à acquérir, le jeune homme peut accéder au site Web de l'agence afin d'initier le processus d'inscription électronique en incluant toutes les données concernant sa personne, ses partenaires, le cas échéant, et son institution.
- Étude du projet et du plan d'affaires: Après l'achèvement de la phase d'enregistrement commence la phase d'approfondissement de l'étude du projet et le processus de complétion du plan d'affaires après avoir invité l'entrepreneur par l'agence, avec le cadre chargé d'accompagner son projet en recueillant les



informations nécessaires concernant (équipement à acquérir, le siège de l'activité, l'étude du marché, la sélection des technologies, les ressources humaines, l'étude financière.

- Soumission du projet devant le comité de sélection, d'accréditation et de financement des projets : le projet est présenté au comité de sélection, d'accréditation et de financement des projets, pour étude et adjudication, que ce soit par acceptation, report ou rejet raisonné, et les procès-verbaux des décisions sont créés par le comité et envoyés à tous les membres du comité, et les entrepreneurs sont informés des décisions du comité, et l'entrepreneur :
  - En cas d'acceptation : le dossier administratif et financier est déposé.
  - En cas de report, il doit soumettre les réserves formulées par le Comité afin de soumettre à nouveau le projet au Comité.
  - En cas de refus, il peut faire appel auprès de l'attaché dans les 15 jours suivant l'obtention de la décision de rejet du comité.
- Approbation bancaire et mise en place légale de la mini-institution: Le dossier de projet accepté par la Banque concernant le triple financement par l'agence est déposé pour approbation bancaire, et après avoir obtenu l'approbation de la banque, l'entrepreneur est tenu d'établir l'établissement légal de sa mini-institution.
- La formation du jeune investisseur: Avant de financer le projet, l'entrepreneur doit suivre la formation en ce qui concerne les techniques de gestion de la mini-entreprise, qui est prise en charge par l'agence en interne à travers ses composants.
- Financement du projet: Après la mise en place légale de la mini-institution et l'achèvement des procédures, l'agence financera le projet.
- Achèvement du projet et entrée dans la phase d'exploitation: Après avoir financé le projet par l'agence et suivi toutes les procédures applicables, l'entrepreneur doit obtenir l'équipement et l'installer pour démarrer l'activité. (Informations obtenues auprès de l'Agence de KSAR CHELLALA).

### 3. Projets financés par l'ANADE agence de KSAR CHELLALA (2017-2018) :

**Tableau 13 : Nombre de projets financés par l'ANADE agence de KSAR CHELLALA (2017-2018) et nombre de postes créés**

Années	Nombre de projets financés	Nombre d'emplois créés
2017	28	62
2018	54	141
Total des dépenses	82	203

**Source: Préparé par les auteurs sur la base de statistiques (ANADE) agence de KSAR CHELLALA.**

D'après le tableau, il est clair pour nous que le nombre de projets financés par l'Agence nationale pour le soutien et le développement d'entrepreneuriat agence de KSAR CHELLALA a augmenté en 2018, avec 54 projets financés, soit une augmentation de 26 projets par rapport à 2017, et a également entraîné une augmentation du nombre d'emplois créés .



Selon le chef de l'agence, le financement des projets de l'annexe a atteint un sommet en 2012, puis a diminué d'une année à l'autre pour les raisons mentionnées précédemment.

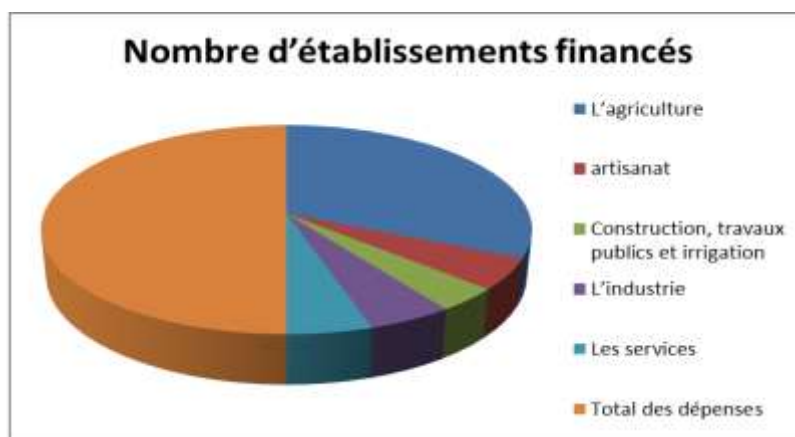
**Tableau 14 : Répartition des projets financés par l'ANADE de KSAR CHELLALA par secteur d'activité pour la période (2017-2018)**

Secteur	Nombre d'établissements financés	Pourcentage (%)
L'agriculture	52	63,41 %
artisanat	8	9,76 %
Construction, travaux publics et irrigation	6	7,31 %
L'industrie	8	9,76 %
Les services	8	9,76 %
Total des dépenses	82	100 %

**Source: Préparé par les auteurs sur la base des statistiques ANADE de KSAR CHELLALA .**

La figure suivante montre les données du tableau précédent

**Figure n° (03) : Répartition des projets financés par l'ANADE de KSAR CHELLALA par secteur d'activité pour la période (2017-2018)**



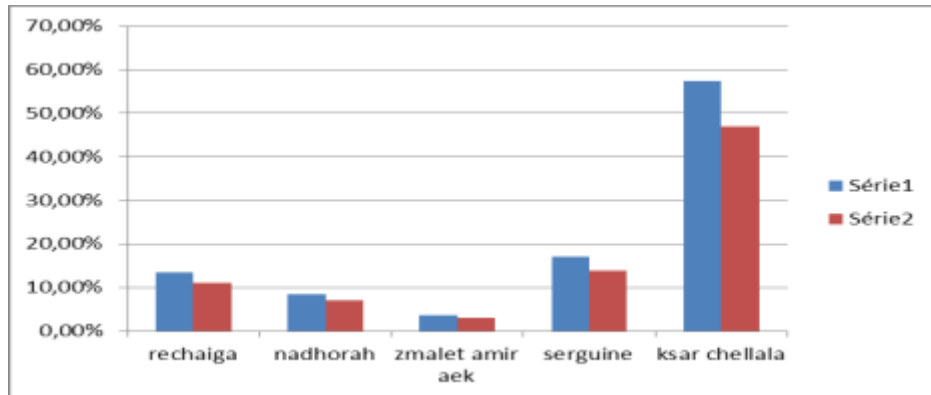
**Source: Préparé par les auteurs sur la base des statistiques ANADE de KSAR CHELLALA.**

Nous notons à partir du tableau et de la figure que le nombre de projets financés par l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat dans le département de KSAR CHELLALA pour la période 2017-2018 est contrôlé par le secteur agricole par plus de 63% enregistré 52 projets financés, puis le secteur des métiers, des services et de l'industrie vient avec des pourcentages égaux de 9,76%, et enfin le secteur de la construction, des travaux publics et de l'irrigation de 7,31%. Six projets financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes peuvent être expliqués comme une zone pastorale connue pour l'élevage de moutons, de bétail et de volailles, en plus du manque de



sensibilisation et d'intérêt dans d'autres secteurs par les entrepreneurs vivant dans la région.

**Figure 04 : Répartition des projets financés par ANSEJ selon les communes de KSAR CHELLALA (2017-2018)**



**Source: Préparé par les auteurs sur la base des statistiques ANADE de la daïra de KSAR CHELLALA.**

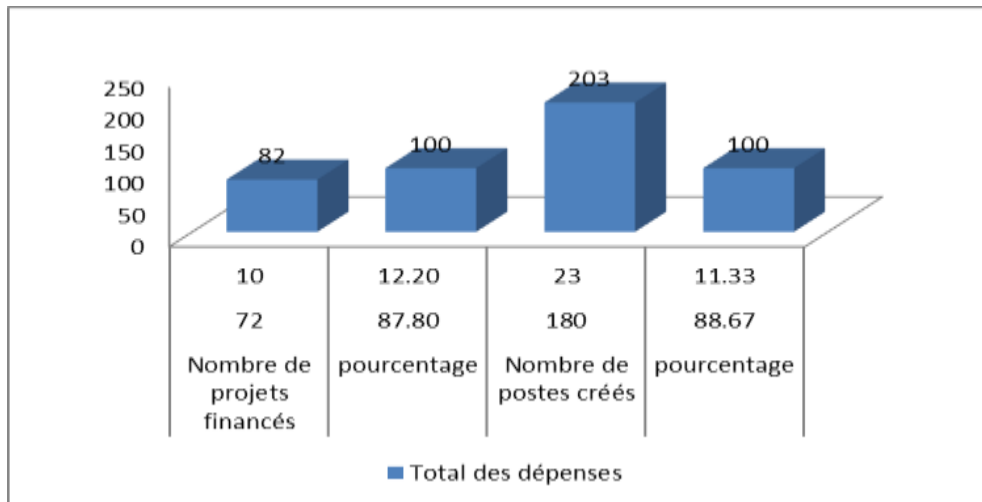
Sous la forme de la distribution des projets financés par l'ANADE par les municipalités pour le Département de KSAR CHELLALA dans la période 2017-2018, nous notons que la municipalité de KSAR CHELLALA est le plus bénéficiaire du financement de l'agence par plus de la moitié du total des projets financés par rapport aux autres municipalités, où il a atteint 57,32%, suivie par la municipalité de Serguin, Rechaiga et Nadora et, dans ce dernier, Zemalet El Amir Abdelkader par 3,66%.

**Tableau 15 : Répartition des projets financés et des postes développés par l'ANADE de KSAR CHELLALA par sexe**

Sexe	Nombre de projets financés	Ratio %	Nombre de postes créés	Ratio %
hommes	72	87.80	180	88.67
les femmes;	10	12.20	23	11.33
Total des dépenses	82	100	203	100

**Source: Préparé par les auteurs sur la base des statistiques ANADE de KSAR CHELLALA.**

**Figure 05: Répartition des projets financés et des postes développés par ANADE de KSAR CHELLALA par sexe**



**Source : Préparé par les auteurs à partir des données du tableau ci-dessus.**

Nous notons dans le tableau et la figure ci-dessus que les projets financés et les postes développés dans le cadre de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat de KSAR CHELLALA sont majoritairement masculins, avec une moyenne de 87,80% pour les projets financés, une moyenne de 88,67% pour le nombre d'emplois créés, et le pourcentage de contribution des femmes n'a pas dépassé 13%. C'est parce que la société algérienne en général et la région de KSAR CHELLALA en particulier est masculine, les hommes sont capables de gérer et de gérer, mais ces derniers temps, nous avons vu une augmentation de la participation des femmes dans la gestion de projet.

### Conclusion :

L'Agence nationale de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat est l'un des efforts les plus importants déployés par le gouvernement algérien en tant que stratégie ciblée pour promouvoir le secteur des PME, qui facilite le processus d'investissement pour les jeunes en étudiant et en évaluant les projets soumis par ces jeunes en plus de leur financement, qui prend diverses formes pour créer des petites et petites entreprises adaptables à l'environnement et produire des biens de services destinés au marché local et international.

Grâce à cette étude, un ensemble de résultats a été atteint qui peuvent être résumés comme suit:

- Il y a une croissance continue des PME en Algérie, en raison de la politique économique adoptée par l'État dans le but de promouvoir et de développer ce secteur dans l'arène économique à travers diverses mesures de relance, où il a mis en place de nombreuses institutions financières et structures soutenant ce secteur.
- Grâce à un examen des chiffres et des statistiques, il est clair que l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat a contribué de





manière significative à la mise en place d'un volume important de projets, atteignant 367 980 projets depuis sa création jusqu'en 2006 et a créé 878264 postes.

- L'agence tient à accompagner les projets depuis l'idée de mettre en place un projet à la fin de l'incarnation du projet en offrant des concessions importantes (impôts et semi-taxes, prêts sans intérêt... Etc.).

- L'Agence nationale pour le soutien et le développement d'entrepreneuriat de la Daïra KSAR CHELLALA a contribué à la construction de 82 projets et a créé 203 emplois en seulement deux ans (2017/18).

Recommandations :

- Développer le système bancaire algérien et diversifier ses termes de référence (par exemple, introduire de nouveaux mécanismes de financement en fonction des besoins des PME, en tenant compte de l'insuffisance des garanties fournies par ces entreprises).

- Suivre l'évolution de l'environnement économique et revoir la politique des organismes de soutien, grâce au montant des fonds alloués et aux secteurs ciblés.

- Le gouvernement devrait aider ces institutions en réformant le régime fiscal.

- Travailler à l'amélioration du climat de travail en Algérie et faciliter diverses mesures pour la création et le développement des PME, et la nécessité de penser au développement du marché financier.

-

#### Référence bibliographiques :

- Ali Alia, Y. (2014). The Effectiveness of Small and Medium Enterprises Adoption as a Strategic Option to Solve Unemployment Problem in the Arab World, an Example of Algeria. International Journal of Business and Social Science.
- Amina Belheith et Omar Janina. (2018). Stratégie de développement du MSC pour soutenir la diversification économique en Algérie. Introduction au Forum international sur la stratégie de développement du secteur industriel dans le cadre de l'activation du programme de diversification économique de l'Algérie. Blida.
- Article 05. (2017). Le Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire. Loi n° 02/17 du 2017/01/10.
- Affiches de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat. (Pas d'historique).
- Abdelkader Baba. (2016). La réhabilitation des PME et de leurs obstacles en Algérie. Introduction aux exigences du forum international pour le relèvement des PME dans les pays arabes. Le Sliver.
- Abboud Zargain. (2015). Les implications de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la compétitivité des PME. Journal du Collège des sciences économiques de Bagdad.
- Fares Maaezy et Abdeljalil Boudah. (2021). Le rôle de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat dans la promotion des investissements en dehors du secteur des hydrocarbures en Algérie. Journal of Ijtihad for Legal and Economic Studies, University of Tamingst.



- Fatoum Hoho, et d'autres. (2017). Structures de soutien et de financement des institutions en Algérie, présenté au Forum National sur le Problème de La Durabilité de M.S.A. en Algérie. Vallée: Hama University for Vegetables.
- Flayyih, H. H., Nori, Y.M., et Talab, H. R. (2019). The role of accounting information in reducing the funding constraints of small and medium enterprises in Iraq. *African Journal of Hospitality, Tourism and Leisure*.
- Benzazoua Bouazza, A. (2015). Les Petites Et Moyennes Entreprises En Tant Que Secteur Efficace Pour Le Développement Économique Et La Création D'emplois En Algérie. *International Journal of Economics, Commerce and Management*.
- Bulletin statistique des PME. (s.d.).
- Hamza Gharbi et Ammar Farouk Gharbi. (2018). Le rôle des structures de soutien pour les institutions dans la création de postes. *Journal of Contemporary Economic Studies*, Université de Masila.
- Ibrahim Mebrück et Suhaila Shekawi. (2017). L'Agence Nationale de Soutien à l'Investissement en tant que mécanisme de promotion et de soutien de la M.S.A. est présentée au Forum National sur le problème de la durabilité de la M.S.A. en Algérie. Vallée: Un protecteur des légumes.
- Kebieche, H., & Yousfat, A. (2021). Disparités régionales des petites et moyennes entreprises en Algérie. *Journal of Economic Growth and Entrepreneurship*, 4(6).
- Les articles 9.8 et 10. (2017). Le Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire. Loi n° 02/17 du 2017/01/10.
- Le site web de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de la passation de marchés. (Pas d'historique). Récupéré de <https://promoteur.anade.dz>
- Laith Abdullah al-Qahawi et Bilal Mahmoud al-Wadi. Les PME et leur rôle dans le processus de développement. Jordanie: Al-Hamid Publishing and Distribution House.
- Mohammed Al-Akhdar Qureshi, Essam Bouzid et Abdul Latif Tibi. La finance islamique comme tendance à soutenir les PME en Algérie. Introduction au Forum National sur la Stratégie d'Organisation et d'Accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises en Algérie. Et un snrum.
- Nour al-Huda Rizki. (2020). Le rôle des mécanismes et organismes de soutien dans la promotion du secteur MSA en Algérie. *Journal of Industrial Economics*, Université de Batna.
- Rabah Khoni, et sonnez comme ça. (Pas d'historique). Le Fonds de garantie des prêts est un organisme de soutien et de financement des PME. *Journal of Economic and Financial Studies*, University of the Valley.
- Rabia Boukadir et Abdelkader Matai. (2018). Évaluation du secteur des petites et moyennes entreprises en Algérie au cours de la période 2001-2016. *Journal of North African Economics*, Université de Chlef.
- Rapport annuel du Ministère des petites et moyennes entreprises. (2004).
- Salma Salehi. Mécanismes de soutien et de financement des PME en Algérie - étude de cas de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat. *Nama Journal of Economics and Commerce*, Université Jijel.



- Sayed Ali Belhamdi, Hakim Khalawi et Khaled Khalfi. Soutien et développement des PME chez les jeunes Algériens. Forum Journal of Economic Studies and Research, Université de Jjelfa.
- Saleh Salehi. (2004). Méthodes de développement des petites, petites et moyennes entreprises dans l'économie algérienne. Journal of Economics and Management Sciences, Université de Sétif.
- Touth Qandosi et Mohamed Maariv. DS. La réalité des mécanismes de financement des projets d'investissement en Algérie est d'étudier le cas de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes. Journal of Strategy and Development, Université de Mostaghanem.